



Tailgate

General Housekeeping

Consignes générales de gestion interne du milieu de travail

Animateur : Le script suivant peut être utilisé pour offrir une séance de formation de 15 minutes au personnel.

POINTS À SOULIGNER :

- Planchers et autres zones.
- Allées et escaliers.
- Mesures antidéversement.
- Entretien du matériel et des machines.
- Entreposage.
- Prévention des incendies
- Élimination des déchets.
- Entretien des appareils d'éclairage.

Une bonne gestion interne permet d'éliminer certains risques professionnels et de faciliter la bonne exécution des tâches.

Un bon programme de gestion interne comprend la planification et la gestion nécessaires pour l'entreposage et l'acheminement ordonnés des produits de leur arrivée jusqu'à leur départ. Cela comprend un plan d'acheminement des produits afin d'assurer une manipulation optimale.

La formation du personnel est une partie essentielle de tout programme de gestion interne. Les employé(e)s doivent signaler toutes circonstances ou risques inhabituels et respecter les avertissements affichés.

Finalement, tout programme de gestion interne doit prévoir des inspections. C'est la seule manière de détecter les omissions et les défauts du programme afin de pouvoir le modifier.

Planchers et autres zones.

Nettoyez immédiatement toute matière, telle l'huile, renversée sur le plancher. Les planchers doivent être exempts de débris et de toute accumulation de poussière. Les zones qui ne peuvent toujours être nettoyées, telles les entrées, doivent être munies de revêtement de sol antidérapant.

Remplacez tout revêtement de sol usé, déchiré ou endommagé qui risque de faire trébucher. Réparez toutes les trappes et les garde-corps. Tout matériel ou outil non-utilisé doit être retiré de la zone de travail.

Protégez les ouvertures dans le sol. Les trappes, les cages de protection et les garde-corps autour des abat-foin empêcheront toute chute accidentelle dans ceux-ci.

Coupez et enlevez les mauvaises herbes et les arbustes autour des bâtiments. Ceux-ci créent un risque de trébuchement.

Entretien des appareils d'éclairage.

Tous les bâtiments et toutes les cours doivent être éclairés de manière appropriée. La saleté sur les appareils d'éclairage diminue l'intensité de l'éclairage qui est pourtant essentiel. Les appareils d'éclairage dans les aires d'entreposage qui contiennent des substances combustibles doivent être protégés contre le bris (c.-à-d. appareils d'éclairage antidéflagrants).

Assurez un éclairage uniforme car des ombres parsemées de zones éclairées dans les installations pour l'élevage des animaux augmentent la peur et la tension parmi les animaux.

Allées et escaliers.

Les allées et les escaliers doivent être clairement identifiés et rester libres de tout objet pouvant provoquer trébuchements et chutes. Les allées doivent être suffisamment large pour permettre le passage du personnel et des véhicules en toute sécurité et aisance. Des panneaux de mise en garde et des miroirs peuvent améliorer la visibilité aux virages masqués. Les gens préfèrent emprunter les allées bien aménagées de préférence aux « raccourcis » ou aux « étranglements » dans les aires d'entreposage. Un éclairage adéquat est aussi requis dans les escaliers et dans les allées.

Mesures antidéversement.

La meilleure mesure antidéversement consiste à prévenir. Le nettoyage et l'entretien à intervalles réguliers des machines et du matériel sont une façon d'y parvenir. Une autre consiste à utiliser des bacs et des écrans partout où des déversements risquent de se produire. Lorsqu'un déversement se produit, il est important de suivre les procédures de nettoyage indiquées par la fiche signalétique.

Tout déversement doit être nettoyé immédiatement. Une matière absorbante est utile pour capter les déversements de liquides gras, huileux ou autres. Les matières absorbantes usées doivent être éliminées de manière appropriée et sûre.

Outils et matériel.

Garder ses outils propres et bien rangés est très important pour assurer la sécurité générale, que ce soit à l'atelier, sur le râtelier à outils, dans la cour ou sur l'établi.

Remettre les outils en place tout de suite après leur utilisation réduit le risque de les égarer. Le personnel doit inspecter, nettoyer et réparer tous les outils à intervalles réguliers et mettre tout outil endommagé ou utilisé hors service.

Entretien.

Un bon programme d'entretien prévoit l'inspection, l'entretien, la révision et la réparation des outils, du matériel, de l'équipement, des machines et des chaînes de production.

Les travaux d'entretien comprennent l'entretien des bâtiments, des installations et des machines afin de les garder en bon état, d'en assurer le fonctionnement sécuritaire et de maintenir le niveau de rendement. Cela signifie assurer l'hygiène des installations de même que nettoyer et peindre les murs à intervalles réguliers, nettoyer et réparer les fenêtres, les portes endommagées, les canalisations de plomberie défectueuses et les surfaces de planchers endommagées.

Élimination des déchets.

Le ramassage et le triage des déchets à intervalles réguliers sont de bonnes pratiques de gestion interne. Permettre l'accumulation de matières au sol est un gaspillage de temps et d'énergie car le nettoyage exige alors plus de temps.

Poser des contenants à déchets à proximité de l'endroit où ceux-ci sont produits est propice à l'élimination ordonnée des déchets et en facilite le ramassage. Tous les contenants à déchets doivent être clairement étiquetés (c. à d. verre recyclable, plastiques, métaux, produits toxiques et inflammables, etc.) Tous les contenants à déchets doivent être vidés à intervalles réguliers.

Entreposage.

Un dégagement d'au moins 1 mètre (3 pieds) doit être prévu entre les produits entreposés et les têtes d'extincteur. Entasser les boîtes en carton et les tonneaux sur un plancher solide et les attacher ensemble au besoin diminue le risque qu'ils bougent. Les produits entreposés ne doivent pas bloquer les allées, escaliers, sorties, l'accès au matériel de lutte contre les incendies, aux bassins oculaires, aux douches d'urgence ou aux postes de premiers soins.

Toutes les zones d'entreposage doivent être clairement identifiées.

Prévention des incendies

Les substances inflammables, combustibles, toxiques et toute autre produit dangereux doivent être entreposés dans des contenants homologués dans des endroits prévus à ces fins et qui sont appropriées aux risques particuliers.

Seule la quantité d'un produit combustible et inflammable nécessaire pour la tâche doit être conservée pendant les travaux, et cela dans des bidons de sûreté. Les chiffons huileux ou gras doivent être mis dans un contenant en métal et éliminés à intervalles réguliers.

Y-a-t-il des questions?

Pour finir, prenons quelques instants pour passer en revue certaines des choses à faire et à ne pas faire en matière de gestion interne.

CHOSSES À FAIRE :

Garder les planchers propres et sans déchets.
Assurer un éclairage adéquat des lieux de travail.
Garder les appareils d'éclairage propres.
Inspecter et nettoyer les machines et les outils à intervalles réguliers.
Nettoyer tout déversement immédiatement.

CHOSSES À NE PAS FAIRE :

Utiliser les allées et les escaliers comme zone d'entreposage.
Tolérer toute accumulation de produits au sol.
Bloquer les issues de secours, l'accès aux extincteurs ou aux postes de premiers soins avec des produits entreposés.
Entreposer des gaz sous pression à proximité de sources de chaleur.

Au mieux de notre connaissance, les informations et les conseils donnés dans la présente publication sont fiables et représentent les règles de l'art selon les experts actuels dans le domaine traité. L'Association pour la sécurité à la ferme inc. n'offre aucune garantie quant à l'exactitude ou la suffisance de la matière fournie sur le sujet visé et décline toute responsabilité pour les conseils de santé et de sécurité qui auraient pu être omis à cause de circonstances particulières ou extraordinaires.

Copyright © Association pour la sécurité à la ferme inc., 2002.
22-340, rue Woodlawn Ouest, Guelph (Ontario) N1H 7K6 (519) 823-5600.

Créé avec l'appui de :

